
Procès Verbal du Conseil Municipal du 06 mars 2019

Le 06 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de VALLEE Stéphanie, Maire. Date de la convocation : 02/03/2019

Etaient présents : Roger BEAUVÉRIE, Marc JOS, Cédric BOUILLAGUET, Michèle MASSONIE, , Stéphanie VALLEE, Jean-Pierre NARD.

Absent excusé : Isabelle HAMON, Jean Michel ROUSSEAU, Jean TAYLOR

Procuration : Roger CLARISSOU à Roger BEAUVÉRIE

Secrétaire : Jean-Pierre NARD a été nommé secrétaire de séance.

RPI : Validation de la proposition du conseil d'école concernant le maintien ou non de la semaine 5 jours de classe.

Suite à la réunion du conseil d'école concernant le maintien de la semaine de 5 jours de classe, le Conseil Municipal décide de suivre le même avis et par conséquent il n'y a pas de délibération à prendre pour demander une modification à l'Education Nationale.

Questions diverses :

- Inauguration cantine : répartition des rôles de chacun pour le jour même.
- Informations concernant la Tambola pour la classe de mer de l'école.
- Informations sur la participation du Conseil Municipal au Repas des aînés.
- Réunion cantonale : information sur la date.
- Informations sur l'avancement du projet de développement Touristique sur le territoire
- Participation manifestation « Mon territoire à du goût »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.